



Délibération  
N° 2025-018

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA

\*\*\*\*\*

ESTRATTU DI E DELIBERAZIONI DI U CUNSIGLIU MUNICIPALE  
DI A CUMUNA DI SAN MARTINU DI LOTA

**OBJET** : MISE À JOUR DES AP-CP (AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT) ET AE-CP (AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET DES CRÉDITS DE PAIEMENT)

Date de la convocation : 03 AVRIL 2025

# SEANCE DU 08 AVRIL 2025

L'an DEUX MILLE VINGT-CINQ et le HUIT AVRIL à dix-sept heures trente

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Mme PADOVANI Marie-Hélène**.

**Présents** : Mme PADOVANI Marie-Hélène, M. LEONARDI Bernard, M. BERTRAND Michel, Mme FORNESI Marie-Dominique, Mme MANDRICHI Marie-Paule, M. POLIFRONI Bruno, Mme LORENZI Thérèse, Mme FILIPPI Augusta, M. COVILLI Pierre-Antoine, , Mme RAGAS Viviane, Mme SIGURANI Marielle , Mme VALERY-GRAZIANI Nathalie, M. SIGURANI Olivier, Mme GHELARDINI Vanina.

**Absents** :

M. ROSSI Alain, M. PATRONE Etienne, M. CORMAT René-Pierre, M. GRAZIANI Jean-Charles, M. REVELLI Hervé.

Mme CASANOVA Nicole a donné pouvoir à Mme PADOVANI Marie-Hélène,  
M. PADOVANI Jean-Jacques a donné pouvoir à M. LEONARDI Bernard,  
Mme NATALI Emmanuelle a donné pouvoir à Mme RAGAS Viviane,  
Mme MINICUCCI Audrey a donné pouvoir à M. SIGURANI Olivier.

Nbre de conseillers afférents à L'assemblée délibérante : 23	En exercice : 23	Présents : 14	Absents : 5	Représentés : 4
--	------------------	---------------	-------------	-----------------

**Mme FORNESI Marie-Dominique a été nommée secrétaire.**

Madame la Présidente propose à cette étape de mettre à jour les AP-CP et AE-CP.

Tout d'abord, concernant l'Autorisation d'engagement 2024-01 relative aux dépenses imprévues de fonctionnement – qui correspond au dispositif prévu depuis la mise en place de la comptabilité M57a-, cette AE n'a pas été utilisée et n'est valable qu'une année. Par conséquent, il est proposé de prendre acte de la fin de cette AE de 2024, d'un montant de 40 000 euros. Il est proposé de créer une nouvelle AP en 2025 d'un montant identique - montant inférieur de fonctionnement - affecté au chapitre 022 (dépenses imprévues). Il s'agit de l'AP n° « **2025-01-dép-imprévues-fnt-AE** ».



Il est proposé de mettre à jour l'AP-CP, en révisant les AP de l'opération U San Martinu (engagements sur 2025-2028 intégrant dans le programme l'acquisition foncière et la phase 3 relative à l'aménagement des services publics), et de créer une nouvelle AP-CP relative à l'opération de Requalification du centre Bourg de Pietranera (programme réparti sur 2025-2032 de façon à constituer le plan de financement projet)

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

<b>Pour : 16</b>	<b>Contre : 0</b>	<b>Abstention : 2</b>	
------------------	-------------------	-----------------------	--

-Approuve la création de l'Autorisation d'Engagement 2025-01 - dépenses imprévues de fonctionnement : 40 000 € au chapitre 022 pour cette année 2025.

-Approuve la révision des Autorisations de Programme conformément aux tableaux ci-annexés et particulièrement l'AP-CP **2023-03-2001-U SAN MARTINU**

-Approuve la création de l'Autorisation de Programme -CP **2025-02-REQUALIF PIETRANERA** relative à la Requalification du centre Bourg de Pietranera

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire, Madame Marie-Hélène PADOVANI

